

1 Identification de la substance/du du mélange et de la société/l'entreprise:

1.1 Identificateur de produit:

LIQUIDE VAISSELLE PLONGE CITRON

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Détergent vaisselle

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

INNOVIS BVBA

Kanaaldijk 255

2900 Schoten

Tél: 003236471678 — Fax: 003236446834

E-mail: info@innovis.be — Site web: http://www.innovis.be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Belgique : +32 70 245 245

France : Centre antipoison de Nancy:03.83.85.85.18

2 Identification des dangers:

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Conformément au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations

Irr. cut. 2 / SGH07 - H315

Lés. oc. 1 / SGH05 - H318

Conformément aux directives 67/548/CEE, 1999/45/CE et leurs adaptations

Xi R41

2.2 Contient: Dodécylbenzènesulfonate de sodium et Diéthanolamide de Coprah

2.3 Éléments d'étiquetage (R - S):

Symboles:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de danger:

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Prévention:

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.4 Autres dangers:

Irritant pour les yeux

3 Composition/informations sur les composants:

Dodécylbenzènesulfonate de sodium	10 < C ≤ 15	CAS N°: 25155-30-0 EINECS: 246-680-4 CLP Classification: SGH07 - Irr. cut. 2 - Point d'exclamation - Attention - H315 - SGH05 - Lés. oc. 1 - Corrosion - Danger - H318 - Tox. aq. chron. 3 - H412 Phrases R: Xi - R38 R41
Lauryléther sulfate de sodium	1 < C ≤ 5	CAS N°: 68891-38-3 EINECS: 500-234-8 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488639-16 CLP Classification: SGH07 - Irr. cut. 2 - Point d'exclamation - Attention - H315 - Irr. oc. 2A - H319 - Tox.aq. chron. 3 - 412 Phrases R: Xi R38 R41

Le texte intégral des phrases H & R mentionnées dans cette section, figure au chapitre 16.

4 Premiers secours:

4.1 Description des premiers secours:

En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

Contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon par précaution.

Contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Inhalation: Mettre la victime à l'air libre

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Contact avec la peau: Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.

Contact avec les yeux: Risque de lésions oculaires graves

Ingestion: Données non disponibles.

Inhalation: Non Concerné

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Avis aux médecins

5 Mesures de lutte contre l'incendie:

5.1 Moyens d'extinction:

En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés: mousse, poudre, dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

5.3 Conseils aux pompiers:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

5.4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:

Aucun.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre.
Balayer ou enlever à la pelle, mettre dans un récipient fermé pour élimination.
Après le nettoyage, rincer les restes de produit à l'eau.

6.4 Référence à d'autres sections:

Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7 Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter le contact avec les yeux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Ne jamais mélanger avec d'autres produits.

Ouvrir les emballages prudemment pour éviter tout éclaboussement.

Conservé toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

Conservé à l'abri du gel.

Les emballages plastiques sont recommandés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Utilisation professionnelle

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

8.1 Paramètres de contrôle:

8.2 Contrôles de l'exposition:

Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection de la peau:

Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en PVC ou autre matière plastique ou en caoutchouc nature

Pas de vêtement de travail spécialement recommandé

Protection des yeux:

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Autres protections:

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Se laver les mains immédiatement après manipulation du produit.

Eviter le contact avec les yeux.

9 Propriétés physiques et chimiques:

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

pH pur à 20°C: 6,4

Masse volumique apparente: 1,026 +/- 0,02 à 20°C

Aspect/20°C: Liquide visqueux

Viscosité: 798 cP à 20°C

Point d'éclair: Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz): non applicable

Température d'auto-inflammabilité: Non applicable

Limite supérieure d'inflammabilité

ou limites d'explosivité (Vol %): Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.

Limite inférieure d'inflammabilité

ou limites d'explosivité (Vol %): Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.

Propriétés explosives: non applicable

Propriétés comburantes: non applicable

Solubilité dans l'eau: complètement soluble

Odeur: Citron

Couleur: vert

9.2 Autres informations:

Hydrosolubilité: Produit hydrosoluble

Liposolubilité: Non concerné

Solubilité aux solvants: Non Concerné

10 Stabilité et réactivité:

10.1 Réactivité:

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

10.2 Stabilité chimique:

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7 de la FDS.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Ne jamais mélanger avec d'autres produits.

10.4 Conditions à éviter:

PAS de contact avec les surfaces chaudes.

10.5 Matières incompatibles:

Ne pas mélanger avec d'autres produits

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Ne pas respirer les fumées.

11 Informations toxicologiques:

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12 Informations écologiques:

12.1 Toxicité:

Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

12.2 Persistance et dégradabilité:

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Non déterminé.

12.4 Mobilité dans le sol:

Non déterminé

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Non déterminé.

12.6 Autres effets néfastes:

Données non disponible

13 Considérations relatives à l'élimination:

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.

13. 2. Emballages contaminés:

Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s):

Code de l'environnement art. L.541-11 à 39 et R.541-13 à 41 (élimination des déchets); art. R.541-42 à 48 (circuits de traitement des déchets)

Arrêté du 29/07/05 (contrôle des circuits d'élimination)

14 Informations relatives au transport:

14.1 Information(s) générale(s):

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

14.2 Numéro ONU:

sans

14.3 Dangers pour l'environnement:

pas dangereux pour l'environnement

14.4 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Caractéristiques de danger: Se référer aux rubriques 7 et 8.

Indications supplémentaires: Empêcher les fuites de matières de s'écouler dans les eaux environnantes ou le système d'égout.

15 Informations réglementaires:

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Étiquetage par Règlement (CE) 648/2004:

Agents de surface non ioniques : moins de 5%

Agents de surface anioniques : 5% ou plus, mais moins de 15%

Parfum

Conservateur, méthylchloroisothiazolinone, méthylisothiazolinone

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

pas de données disponibles

16 Autres informations:

La signification des abréviations utilisées dans la fiche de données de sécurité:

CAS: Chemical Abstracts Service

EINECS: European INventory of Existing Commercial chemical Substances

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

PTB: persistantes, toxiques et bioaccumulables

zPzB: substances très persistantes et très bioaccumulables

CLP: Classification, Labelling and Packaging of chemicals

DPD: Dangerous Preparations Directive

La signification des Phrases R & H utilisés dans la fiche de données de sécurité:

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Raison de la révision, modifications dans les rubriques suivantes:

Aucun

Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.

Restrictions:

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.